

N^o 1^{er}
 Pichon
 Jacques J^h

L'an mil huit cent trente-quatre, le huitième jour du Mois de
 Janvier, à dix heures du matin, en sa Mairie et Paroisse et
 nous François Bellart, Maire, officier de l'état-civil de la com-
 mune de Wignonez, canton de Saint-Omer (Sud), arrondissement
 de Saint-Omer, Département du Pas-de-Calais ont comparu
 François Joseph Pichon, âgé de quarante six ans, profession
 de cultivateur et Louis Joseph Wintrebert, âgé de trente huit ans,
 profession d'instituteur, tous deux domiciliés en cette commune.
 Lesquels nous ont déclaré que Jacques Joseph Pichon,
 âgé de quatre vingt deux ans, profession de cultivateur,
 père et domicilié en cette dite commune, époux de Marianne
 Obert, fils légitime des seurs Jacques André Pichon et d'Anne
 Françoise Hausoullet, est décédé en sa demeure sus à trois heures
 du soir, la dite Déclaration faite par les seurs François
 Joseph Pichon et Louis Joseph Wintrebert ci-dessus dénommés
 le premier fils du Défunt le second ami dudit Défunt, et ont,
 les comparans, excepté le premier témoin qui décédé ne
 sauroit signer, de ce interposé, signé avec nous le présent
 acte, après qu'il lui en a été donné lecture

L. J. Wintrebert
 F. Bellart.